

# LA CHARTE DES TÂCHES À DOMICILE

## Objectifs

Renforcer les connaissances acquises en classe  
Développer l'autonomie de l'élève  
Maintenir le lien Ecole-Famille

## Droits des enseignant·es

- Différencier les tâches à domicile (temps, quantité, objectifs...)
- Varier la quantité et la fréquence
- Recevoir des travaux soignés dans les délais
- Evaluer les leçons
- Questionner les parents sur l'accomplissement des tâches à domicile
- Donner un feedback

## Devoirs des enseignant·es

- Informer les parents sur les attentes relatives aux tâches à domicile
- Proposer des tâches en cohérence avec les notions travaillées en classe
- S'assurer de la compréhension des consignes
- Clarifier les attentes envers les élèves et expliquer les enjeux
- Enseigner des stratégies d'apprentissage
- Traiter avec bienveillance les retours des enfants ou des parents
- Ne pas donner de tâches à domicile le vendredi pour le lundi suivant

## Droits des parents

- Demander à l'enfant de refaire son travail, si ce dernier n'est pas soigné
- Signaler les éventuelles difficultés rencontrées (contenu, durée, quantité et/ou organisation)

## Devoirs des parents

- Instaurer une routine pour la réalisation des tâches à domicile
- Offrir un cadre favorisant le travail
- Montrer de l'intérêt, encourager et soutenir son enfant
- Vérifier la réalisation du travail
- Encadrer l'éventuelle utilisation des outils numériques dans le cadre des tâches à domicile

## Droits des élèves

- Connaître les attentes des enseignant·es
- Poser des questions pour s'assurer de la compréhension du travail à réaliser
- Avoir à disposition le matériel nécessaire
- Bénéficier à domicile d'un cadre propice à la réalisation des tâches
- Avoir du temps libre (repos, loisirs)

## Devoirs des élèves

- Consulter son agenda scolaire
- Prévoir ses affaires et organiser son travail
- Rendre ses travaux dans les délais
- Donner le meilleur de soi-même

